

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) porte à la connaissance du public qu'il a visé en date du 03 août 2004, sous la référence n° OF-17/04, un dossier d'information relatif à l'augmentation de plafond du programme d'émission de billets de trésorerie émis par MAGHREB STEEL, opérant dans le secteur de l'industrie sidérurgique.

**Les principales caractéristiques du programme susmentionné sont :**

- Nouveau plafond de l'émission : 200 MDH
- Ancien plafond : 100 MDH
- Valeur nominale unitaire : 100 000 DH
- Maturité : de 10 jours à 12 mois
- Taux d'intérêt : Négociable, fixé à chaque émission en fonction des conditions du marché.

Les émissions se feront au gré de l'émetteur. Le dossier d'information visé par le CDVM est tenu à la disposition du public aux sièges respectifs de MAGHREB STEEL, de BMCE CAPITAL et de la CDG.

**CONTACT CDVM :**

Tél : 037 68 89 62

E-Mail : [operations\\_financieres@cdvm.gov.ma](mailto:operations_financieres@cdvm.gov.ma)

*L'autorité qui veille sur votre épargne*

Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières